

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00180 Numéro SIREN : 321 876 377 Nom ou dénomination : FONDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2019 sous le numéro de dépôt 10458



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

FONDIS

4 Avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

S.A.S. au capital de 305 000 €
R.C.S. TOURS 321 876 377

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mai 2018 au 30 Avril 2019

Comptes certifiés conformes

M. Jacques BOUHER

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 15/07/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. FONDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Mai 2018 au 30 Avril 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	17 173 040 €
■ Chiffre d'affaires	42 188 437 €
■ Bénéfice net comptable	797 662 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 03/09/2019

Fabienne LHOMMELET

Christian PALVADEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain CedexMembre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	14 417 706	5 657 876	8 759 830	7 103 722
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	651 757	70 374	581 383	573 613
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	88 163	70 374	17 789	10 019
FONDS COMMERCIAL (1)	563 593		563 593	563 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 653 833	5 587 502	7 066 331	4 810 367
TERRAINS	1 563 370	102 219	1 461 151	1 437 440
CONSTRUCTIONS	5 922 584	3 503 535	2 419 049	2 526 486
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 278 534	1 704 464	574 069	535 976
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	350 017	277 282	72 735	98 285
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 539 325		2 539 325	212 178
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 112 116		1 112 116	1 719 742
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	591 311		591 311	584 420
PRETS	134 316		134 316	736 486
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	84 039		84 039	96 386
ACTIF CIRCULANT	8 420 409	7 200	8 413 209	7 463 959
STOCKS ET EN-COURS	3 481 565		3 481 565	3 132 497
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	10 248		10 248	10 772
MARCHANDISES	3 471 316		3 471 316	3 121 724
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	201 660		201 660	126 692
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 813 479	7 200	1 806 279	1 497 785
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	109 421	7 200	102 221	103 779
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 704 057		1 704 057	1 394 006
CREANCES DIVERSES (3)	1 093 944		1 093 944	1 094 312
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 825		63 825	63 825
DISPONIBILITES	1 679 014		1 679 014	1 477 560
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	86 920		86 920	71 286
TOTAL GENERAL	22 838 116	5 665 076	17 173 040	14 567 682
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			9 205	182 570
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 896 731	5 499 069
CAPITAL	305 000	305 000
RESERVES	4 794 069	4 289 314
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	4 763 569	4 258 814
RESULTAT DE L'EXERCICE	797 662	904 755
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>5 896 731</i>	<i>5 499 069</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	117 656	88 000
PROVISIONS POUR RISQUES	117 656	88 000
DETTES (1)	11 158 652	8 980 613
DETTES FINANCIERES (2)	5 092 469	3 963 123
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 129 276	3 097 172
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	963 192	865 950
DETTES D'EXPLOITATION	4 974 564	4 761 148
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 507 941	3 266 218
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 395 381	1 402 070
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	71 241	92 858
DETTES DIVERSES	1 086 754	250 365
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 024 951	127 910
AUTRES DETTES DIVERSES	61 802	122 455
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 864	5 975
TOTAL GENERAL	17 173 040	14 567 682
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 747 693 7 410 959	3 105 676 5 874 936
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	42 466 046	39 939 962
VENTES DE MARCHANDISES	41 515 647	39 068 133
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	10 554	16 698
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	662 235	535 266
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>42 188 437</i>	<i>39 620 098</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		37 227
REPRISES SUR PROVISIONS	10 310	7 008
TRANSFERTS DE CHARGES	66 500	61 400
AUTRES PRODUITS	200 797	214 228
CHARGES D'EXPLOITATION	41 125 334	38 473 220
ACHATS DE MARCHANDISES	33 199 926	31 034 276
VARIATION DES STOCKS	(349 591)	(281 365)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	8 643	1 111
VARIATION DES STOCKS	523	(1 824)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 993 903	2 778 405
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	477 069	455 947
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 346 365	3 079 572
CHARGES SOCIALES	905 089	846 135
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	502 310	455 195
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 200	10 310
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	29 656	88 000
AUTRES CHARGES	4 236	7 456
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 340 711	1 466 741
PRODUITS FINANCIERS	85 731	123 091
PARTICIPATIONS	94 810	89 820
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	(13 460)	10 884
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 381	22 386
CHARGES FINANCIERES	107 327	119 548
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	107 327	119 548
RESULTAT FINANCIER	(21 595)	3 542
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 319 116	1 470 284



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 044	106 309
SUR OPERATIONS DE GESTION	27 044	106 309
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 850	115 234
SUR OPERATIONS DE GESTION	45 850	100 045
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		15 189
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(18 806)	(8 925)
PARTICIPATION DES SALAIRES	290 206	323 462
IMPOTS SUR LES BENEFICES	212 442	233 142
<i>Total des produits</i>	<i>42 578 821</i>	<i>40 169 362</i>
<i>Total des charges</i>	<i>41 781 159</i>	<i>39 264 607</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	797 662	904 755
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	97 540	92 479
Charges financières concernant les entreprises liées	1 900	1 860

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a réalisé des travaux d'agrandissement de son magasin. Elle a investi au titre de l'exercice 2 539 k€ d'immobilisations en cours, qui ont été financées par emprunt bancaire à hauteur de 2 000 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

Fonds commercial

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de télévision-image-son	Acquisition le 13/11/2015	25 000
Fonds de commerce « Pâtisserie aux délices des beaux arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
		563 593

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	634 657	17 100		651 757
Immobilisations corporelles	9 904 889	2 748 945		12 653 834
Immobilisations financières - titres	886 869	6 891		893 760
Immobilisations financières - créances	832 873	10 353	624 870	218 356
	12 259 288	2 783 289	624 870	14 417 707

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	61 044	9 330		70 374
Immobilisations corporelles	5 094 522	492 981		5 587 502
	5 155 566	502 311 (*)		5 657 876
(*) Dont dotation :				
. linéaire		460 330		
. dégressive		41 980		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	88 000	29 656		117 656
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	10 310	7 200	10 310	7 200
	98 310	36 856 (*)	10 310 (*)	124 856
(*) Dont :				
. exploitation		36 856	10 310	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelle perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 88 000 €,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 29 656 €.

Passif éventuel : la société a reçu, une proposition de rectification en date du 14/12/2018 au titre d'un contrôle fiscal pour les exercices clos le 30/04/2015, 30/04/2016 et 30/04/2017. La société FONDIS conteste cette proposition de rectification d'un montant de 147 k€ ; contestation rejetée par l'administration fiscale le 11/04/2019. La société FONDIS, appuyée en cela par ses conseils, maintient sa position et poursuit la procédure. Les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle sur ce litige.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	218 356	9 205	209 150
Acomptes versés sur commandes	201 660	201 660	
Créances d'exploitation	1 813 479	1 813 479	
Créances diverses	1 093 945	1 093 945	
Charges constatées d'avance	86 920	86 920	
	3 414 360	3 205 210	209 150

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	4 299	4 299		
Emprunts bancaires (1)	4 124 978	872 210	2 690 505	562 262
Emprunts & dettes financières divers (2)	963 193	613 370	349 823	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 974 564	4 829 461		145 103
Dettes diverses	1 086 754	1 086 754		
Produits constatés d'avance	4 865	4 865		
	11 158 653	7 410 960	3 040 328	707 365

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 429

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 938 189

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 907 689

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 536 789

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	73
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	299

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	22 513 207
- Drive	11 031 316
- Station-service	8 548 535
- Restauration	95 379
	42 188 437

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	12
- Employés	167
	185

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 184 474 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 116 465 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE		27 044
Amendes Art.1723 CH du CGI suite C.Fiscal	15 000	
Rappel d'impôt contrôle fiscal	30 850	
	45 850	27 044

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	145 103
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	145 103
	290 206

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2JB.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	315 988
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-103 546
	212 442

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	170 141
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	146 305

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 4 057 330 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 225 508	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;

- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 243 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	2 JB	LE TULPIER	CHARPI
Participations		152 449	150 000
Créances diverses	229 520		556 955
Emprunts et dettes financières divers	318 671	218 117	
Produits de participation		94 810	
Intérêts et produits assimilés divers			2 730
Intérêts et charges assimilées	980	920	

Filiales & participations à plus de 50 %

	SCI TULPIER 37 230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	SARL CHARPI 37 230 FONDETTES R.C.S. TOURS 520 366 824
Capital	7 622	50 000
Capitaux propres autres que le capital	102 562	95 379
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	-	556 955
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	137 238	1 754 331
Résultat du dernier exercice clos	95 830	46 794
Dividendes encaissés	94 810	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FONDIS
Société par actions simplifiée au capital de 305 000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES
321 876 377 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2019 s'élevant à 797 662,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 797 662,06 euros

A titre de dividendes 360 000,00 euros
Soit 144,00 euros par action

Le solde 437 662,06 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 201 231,31 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 576,00 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 359 424,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/04/2016	350 000 €	2 500	560 €	349 440 €
30/04/2017	350 000 €	2 500	560 €	349 440 €
30/04/2018	400 000 €	2 500	640 €	399 360 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. BOUHIER Jacques

M. Jacques BOUHIER

Strego Tours - Audit

7, rue Dora Maar
Espace Arthur Rimbaud
BP 67152
37071 TOURS Cedex 2

T : +33(0) 2 47 71 23 45

strego.tours@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

Exemplaire destiné au Greffe

FONDIS

SAS au capital de 305 000 €
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès – 37230 FONDETTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 avril 2019

FONDIS

SAS au capital de 305 000 €

Siège social : 4, avenue Jean Jaurès – 37230 FONDETTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2019

A l'Assemblée Générale de la SAS FONDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS FONDIS relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS FONDIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

D'autre part, nous avons procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 15 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes
STREGO AUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Agnès DELAMETTE'.

Agnès DELAMETTE

COMPTES ANNUELS AU 30 AVRIL 2019



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	14 417 706	5 657 876	8 759 830	7 103 722
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	651 757	70 374	581 383	573 613
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	88 163	70 374	17 789	10 019
FONDS COMMERCIAL (1)	563 593		563 593	563 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 653 833	5 587 502	7 066 331	4 810 367
TERRAINS	1 563 370	102 219	1 461 151	1 437 440
CONSTRUCTIONS	5 922 584	3 503 535	2 419 049	2 526 486
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 278 534	1 704 464	574 069	535 976
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	350 017	277 282	72 735	98 285
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 539 325		2 539 325	212 178
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 112 116		1 112 116	1 719 742
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	591 311		591 311	584 420
PRETS	134 316		134 316	736 486
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	84 039		84 039	96 386
ACTIF CIRCULANT	8 420 409	7 200	8 413 209	7 463 959
STOCKS ET EN-COURS	3 481 565		3 481 565	3 132 497
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	10 248		10 248	10 772
MARCHANDISES	3 471 316		3 471 316	3 121 724
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	201 660		201 660	126 692
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 813 479	7 200	1 806 279	1 497 785
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	109 421	7 200	102 221	103 779
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 704 057		1 704 057	1 394 006
CREANCES DIVERSES (3)	1 093 944		1 093 944	1 094 312
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 825		63 825	63 825
DISPONIBILITES	1 679 014		1 679 014	1 477 560
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	86 920		86 920	71 286
TOTAL GENERAL	22 838 116	5 665 076	17 173 040	14 567 682
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			9 205	182 570
(3) Dont à plus d'un an				





BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 896 731	5 499 069
CAPITAL	305 000	305 000
RESERVES	4 794 069	4 289 314
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	4 763 569	4 258 814
RESULTAT DE L'EXERCICE	797 662	904 755
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>5 896 731</i>	<i>5 499 069</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	117 656	88 000
PROVISIONS POUR RISQUES	117 656	88 000
DETTES (1)	11 158 652	8 980 613
DETTES FINANCIERES (2)	5 092 469	3 963 123
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 129 276	3 097 172
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	963 192	865 950
DETTES D'EXPLOITATION	4 974 564	4 761 148
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 507 941	3 266 218
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 395 381	1 402 070
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	71 241	92 858
DETTES DIVERSES	1 086 754	250 365
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 024 951	127 910
AUTRES DETTES DIVERSES	61 802	122 455
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 864	5 975
TOTAL GENERAL	17 173 040	14 567 682
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 747 693 7 410 959	3 105 676 5 874 936
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		





COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	42 466 046	39 939 962
VENTES DE MARCHANDISES	41 515 647	39 068 133
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	10 554	16 698
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	662 235	535 266
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	42 188 437	39 620 098
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		37 227
REPRISES SUR PROVISIONS	10 310	7 008
TRANSFERTS DE CHARGES	66 500	61 400
AUTRES PRODUITS	200 797	214 228
CHARGES D'EXPLOITATION	41 125 334	38 473 220
ACHATS DE MARCHANDISES	33 199 926	31 034 276
VARIATION DES STOCKS	(349 591)	(281 365)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	8 643	1 111
VARIATION DES STOCKS	523	(1 824)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 993 903	2 778 405
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	477 069	455 947
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 346 365	3 079 572
CHARGES SOCIALES	905 089	846 135
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	502 310	455 195
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 200	10 310
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	29 656	88 000
AUTRES CHARGES	4 236	7 456
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 340 711	1 466 741
PRODUITS FINANCIERS	85 731	123 091
PARTICIPATIONS	94 810	89 820
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	(13 460)	10 884
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 381	22 386
CHARGES FINANCIERES	107 327	119 548
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	107 327	119 548
RESULTAT FINANCIER	(21 595)	3 542
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 319 116	1 470 284





COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 044	106 309
SUR OPERATIONS DE GESTION	27 044	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		106 309
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 850	115 234
SUR OPERATIONS DE GESTION	45 850	100 045
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		15 189
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(18 806)	(8 925)
PARTICIPATION DES SALARIES	290 206	323 462
IMPOTS SUR LES BENEFICES	212 442	233 142
<i>Total des produits</i>	<i>42 578 821</i>	<i>40 169 362</i>
<i>Total des charges</i>	<i>41 781 159</i>	<i>39 264 607</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	797 662	904 755
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	97 540	92 479
Charges financières concernant les entreprises liées	1 900	1 860



ANNEXE**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société a réalisé des travaux d'agrandissement de son magasin. Elle a investi au titre de l'exercice 2 539 k€ d'immobilisations en cours, qui ont été financées par emprunt bancaire à hauteur de 2 000 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans



Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

Fonds commercial

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de télévision-image-son	Acquisition le 13/11/2015	25 000
Fonds de commerce « Pâtisserie aux délices des beaux arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
		563 593

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	634 657	17 100		651 757
Immobilisations corporelles	9 904 889	2 748 945		12 653 834
Immobilisations financières - titres	886 869	6 891		893 760
Immobilisations financières - créances	832 873	10 353	624 870	218 356
	12 259 288	2 783 289	624 870	14 417 707

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	61 044	9 330		70 374
Immobilisations corporelles	5 094 522	492 981		5 587 502
	5 155 566	502 311 (*)		5 657 876
(*) Dont dotation :		460 330		
. linéaire				
. dégressive		41 980		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	88 000	29 656		117 656
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	10 310	7 200	10 310	7 200
	98 310	36 856 (*)	10 310 (*)	124 856
(*) Dont :		36 856	10 310	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelle perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 88 000 €,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 29 656 €.

Passif éventuel : la société a reçu, une proposition de rectification en date du 14/12/2018 au titre d'un contrôle fiscal pour les exercices clos le 30/04/2015, 30/04/2016 et 30/04/2017. La société FONDIS conteste cette proposition de rectification d'un montant de 147 k€ ; contestation rejetée par l'administration fiscale le 11/04/2019. La société FONDIS, appuyée en cela par ses conseils, maintient sa position et poursuit la procédure. Les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle sur ce litige.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	218 356	9 205	209 150
Acomptes versés sur commandes	201 660	201 660	
Créances d'exploitation	1 813 479	1 813 479	
Créances diverses	1 093 945	1 093 945	
Charges constatées d'avance	86 920	86 920	
	3 414 360	3 205 210	209 150

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	4 299	4 299		
Emprunts bancaires (1)	4 124 978	872 210	2 690 505	562 262
Emprunts & dettes financières divers (2)	963 193	613 370	349 823	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 974 564	4 829 461		145 103
Dettes diverses	1 086 754	1 086 754		
Produits constatés d'avance	4 865	4 865		
	11 158 653	7 410 960	3 040 328	707 365

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 429

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 938 189

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 907 689

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 536 789

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	73
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	299

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	22 513 207
- Drive	11 031 316
- Station-service	8 548 535
- Restauration	95 379
	42 188 437

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	12
- Employés	167
	185

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 184 474 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 116 465 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE		27 044
Amendes Art.1723 CH du CGI suite C.Fiscal	15 000	
Rappel d'impôt contrôle fiscal	30 850	
	45 850	27 044

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	145 103
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	145 103
	290 206

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2JB.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	315 988
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-103 546
	212 442

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	170 141
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	146 305

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 4 057 330 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 225 508	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels

- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 243 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées

	2 JB	LE TULPIER	CHARPI
Participations		152 449	150 000
Créances diverses	229 520		556 955
Emprunts et dettes financières divers	318 671	218 117	
Produits de participation		94 810	
Intérêts et produits assimilés divers			2 730
Intérêts et charges assimilées	980	920	

Filiales & participations à plus de 50 %

	SCI TULPIER 37 230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	SARL CHARPI 37 230 FONDIETTES R.C.S. TOURS 520 366 824
Capital	7 622	50 000
Capitaux propres autres que le capital	102 562	95 379
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	-	556 955
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	137 238	1 754 331
Résultat du dernier exercice clos	95 830	46 794
Dividendes encaissés	94 810	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.